

**Compte rendu du 09/06/2023**

Les présents : M. Pirastu, F.Tapie, J.C. Cavarroc, , L. Brix, C. Tourille, A-P Chabot, L. Colombet-Leblond ;

Représentée : L. Maitre,

Excusés : C. Rios, B. Rhodes,

**Secrétaire de séance** : Annie-Pierre CHABOT

**Ordre du jour**

1 - Élection des délégués et suppléants aux élections sénatoriales

2 - Occupation du domaine public

3 - Prix de la participation communale à la cantine

4 – Règlement et les tarifs du marcher d'été

5 – Admission de non valeur

6 – Désignation de l'architecte pour la maison Lavall

**Déroulé :**

1 - Élection des délégués et suppléants aux élections sénatoriales.

Le délégué : Le Maire Fernand TAPIE

Les suppléants : Les conseillers Jean-claude CAVARROC ; Lucien BRIX ; Annie-Pierre CHABOT ;

Élus à l'unanimité.

2 - Occupation du domaine public.

Accord pour le restaurant Les Loupiotes d'installer des tables sur le domaine public.

Vote à l'unanimité

3 - Prix de la participation communale à la cantine

Participation de 1,40 € par repas à la cantine par la commune pour l'année 203/2024

Vote à l'unanimité

4 – Règlement et tarif du marcher d'été

Forfait 35 € pour un stand de 4 m pour l'été, 5€ par mètre supplémentaire

Marché ponctuel : 5 €

Branchement électrique : 2 €

Vote à l'unanimité

## CONSEIL MUNICIPAL ST PIERRE TOIRAC - COMPTE RENDU

5 – Admission de non valeur  
Produit irrécouvrable 53 euros.

Vote à l'unanimité

6 – Désignation de l'architecte pour la maison Lavall  
Pascale MONIER Architecte est désignée pour les travaux de la réhabilitation pour travaux sur existant de la maison LAVALL.

Vote à l'Unanimité.

Séance levée à 21H10